

Honorons donc cette noble vie commencée par le courage, éprouvée par l'exil, mûrie par les luttes, brillante par l'éloquence, puissante par les dignités, plus grande par les services, finissant dans la vénération et consacrée par la gloire.

Et maintenant, Messieurs, quel est dans cette carrière si remplie le trait qui domine tous les autres et qui marque le nom de Ravez d'un caractère ineffaçable ? Ce trait, c'est la fixité de l'âme dans la diversité des événements, c'est la fidélité à soi-même, c'est la persévérance dans le bien, qui n'est pas seulement par elle-même une excellente vertu, mais qui fait à elle seule la fécondité de toutes les vertus.

Cette existence se résume en deux mots : contraste dans les situations, unité dans la conduite.

Le jeune avocat fugitif monte de la barre, où il s'était essayé, jusqu'au premier siège de la Cour souveraine qui se rappelait encore ses débuts, et va s'asseoir à la place de Montesquieu.

Le fils d'un modeste commerçant reçoit l'ordre antique du Saint-Esprit et porte les insignes réservés au sang des rois.

Le prisonnier de la Commune de Lyon devient pendant neuf ans le Président des députés de la France.

Et toutes ces prodigieuses alternatives de fortune et de revers, de persécutions et de triomphes n'ont jamais ébranlé sa constance ; il est resté inviolablement fidèle à sa foi religieuse, à sa foi judiciaire, à sa foi politique.

La défense du culte de ses pères inspira les premiers efforts de sa parole, et il a fini en acceptant la mission de venir en aide à la religion et à la société menacées.

Il ne se montra pas moins persévérant dans le culte des lois. Jeune homme, il les défendait à la barre ; il les appliqua plus tard comme chef d'une Cour souveraine ; enfin il les consacra comme représentant du pouvoir parlementaire.